PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 10 novembre 2022

POINT DE SITUATION DE LA SÉCHERESSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Le département de la Somme fait l'objet d'un déficit pluviométrique depuis le printemps, qui avait conduit à une dégradation de la situation hydrologique en particulier sur les bassins-versants de l'Avre, de la Bresle et de la Maye.

Les précipitations constatées au mois de septembre ont permis de répondre aux besoins des milieux naturels en eau dans les secteurs de la Somme-Amont, la Somme-Aval et l'Ancre.

Ainsi ces secteurs ne sont plus placés en vigilance depuis le 1er novembre. Pour autant, les niveaux observés des cours d'eau restent proches du seuil de vigilance.

La situation demeure sous surveillance dans les bassins versants de la Bresle, la Maye et l'Avre en raison d'un mois d'octobre anormalement chaud et sec (+ 2,81 °C par rapport à la normale et 35 % de déficit pluviométrique).

En conséquence, les secteurs de la Maye et de la Bresle, sont toujours placés en situation d'alerte renforcée. Le secteur de l'Avre reste en situation d'alerte.

Les secteurs de l'Authie, la Nièvre-Hallue et la Selle n'avaient quant à eux pas fait l'objet de mesures de gestion de la ressource en eau. Leur situation reste stable.

Les prévisions météorologiques n'annoncent pas de pluies significatives sur le territoire samarien d'ici la semaine prochaine. Dans ces conditions, les débits des cours d'eau ne devraient pas évoluer de manière notable. Les services de l'État resteront donc attentifs à la recharge des nappes phréatiques durant les prochains mois afin d'assurer la disponibilité de la ressource en eau pour l'ensemble des usagers.

La préfecture appelle à la vigilance des usagers pour préserver la ressource en eau sur l'ensemble du département.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

Préfet de la Somme
@Prefet80

51, rue de la République
80 000 Amiens